#### **Edito**

#### Agir, ici, pour notre planète

Dans ce bulletin annuel édité par Bouaye Avance, nous souhaitons mettre en lumière les actions déployées dans notre commune pour construire un avenir plus durable, plus équitable, et résolument tourné vers la préservation de notre environnement. L'interview de notre nouveau maire, Freddy Hervochon, présentée dans ce numéro, permet de préciser ses engagements en ce domaine.

La lutte contre le changement climatique constitue l'un des défis majeurs de l'équipe municipale majoritaire que nous soutenons. Le 1<sup>er</sup> schéma de végétalisation de l'espace public en est un exemple significatif qui débutera en 2025 par la cour de l'école Maryse Bastié.

Le plan communal 2 roues s'inscrit, quant à lui, dans une démarche globale de mobilité durable. En encourageant l'usage du vélo, nous réduisons non seulement notre empreinte carbone, mais nous offrons également une alternative saine et conviviale pour nos déplacements quotidiens. Les pistes cyclables et les aménagements dédiés contribuent à faire de Bouaye une commune où il fait bon vivre, tout en préservant notre planète.

La charte de renouvellement urbain signée entre la ville de Bouaye et les promoteurs immobiliers, soutenue par Bouaye Avance, démontre également la volonté d'encadrer le développement urbain de manière responsable et de construire un habitat accessible à tous.

Enfin, nous sommes ravis de vous inviter à participer à l'atelier citoyen « La Fresque du climat » qui se déroulera mardi 9 avril, salle Eugène Levêque, à 19 h 30. Cet événement sera l'occasion de s'informer, d'échanger et de renforcer notre engagement commun en faveur de la préservation de notre environnement.

Ensemble, engageons-nous pour une commune dynamique, solidaire et écologique!

**Gaël MAYENCE**Président de Bouaye
Avance



Démocratie
Humanisme
ynamisme
Progrès Solidarité
social ÉCOLOGIE
Participation citoyenne



# **3** questions au Maire

Bouaye Avance a interrogé Freddy HERVOCHON, Maire de Bouaye, pour connaître ses premières orientations dans sa nouvelle fonction.

**Bouaye Avance :** Depuis le Conseil municipal du 23 novembre dernier, vous avez succédé à Jacques GARREAU. Comment vivez-vous ce passage de relais ?

**Freddy Hervochon :** Bien! J'ai accepté avec plaisir et enthousiasme cette nouvelle fonction de maire, 1er défenseur des valeurs de la République. À l'instant où Jacques m'a transmis cette écharpe tricolore de Maire, j'ai mesuré évidemment la charge de ces nouvelles responsabilités qui m'ont été confiées au service de l'ensemble des Boscéennes et des Boscéens. Je suis très attaché à garder le double cap sur lequel nous avons été élus en 2020 pour cette 2ème partie du mandat : « L'humain d'abord! » Et « Agir, ici, pour notre planète ».

**BA**: Vous êtes également notre Conseiller départemental et certains de nos concitoyens se sont légitimement interrogés pour savoir comment vous alliez vous organiser entre la Mairie, la Métropole et le Département?

**FH**: Je suis un Maire disponible car j'ai la chance que Jacques Garreau reste notre représentant dans les instances métropolitaines. Cela me permet de m'organiser entre mes fonctions de Maire et celles de Conseiller départemental. Et, je peux vous l'assurer, quand je suis au Département, Bouaye est toujours avec moi.

**BA**: Quelle réflexion avez-vous sur l'avenir de Bouaye? Et sur quels dossiers allez-vous vous investir en priorité?

**FH:** Bouaye est une commune attractive et dynamique, en constante évolution

démographique. Il faut donc en permanence savoir adapter nos services municipaux en calibrant au mieux nos équipements scolaires, sportifs et culturels aux besoins des Boscéens et au regard de nos possibilités budgétaires.

Face à l'urgence climatique et à la chute de la biodiversité, j'ai la conviction qu'il nous faut adapter notre ville pour les décennies à venir. Avec l'ensemble de mon équipe, ma priorité est de relancer un plan pluriannuel d'investissement sur 3 ans, pour entretenir et réhabiliter nos équipements communaux. Il sera axé sur les économies d'énergie dans nos bâtiments et redonnera de la place à la nature en ville.



Adapter notre ville, c'est également transformer durablement Bouaye pour plus de vélo et moins de voiture! C'est pourquoi nous avons élaboré et voté dès ce début d'année un nouveau schéma communal 2 roues afin d'aménager des itinéraires cyclables pour les dix prochaines années.

C'est avec l'engagement de tous que cette ambition pour Bouaye sera possible : nous développerons la participation citoyenne avec notamment la mise en place d'un budget participatif communal pour promouvoir les initiatives citoyennes.

## Engagements tenus!

Lors de la campagne pour les élections municipales de 2020, Jacques GARREAU et la liste Bouaye Dynamique et Solidaire se sont engagés sur la base d'un contrat avec les Boscéens. Notre association entend jouer pleinement son rôle citoyen en publiant régulièrement le tableau de **suivi des 123 engagements du contrat**.

L'ensemble du tableau de suivi est consultable sur : <a href="https://www.bouaye-avance.fr/les-engagements">www.bouaye-avance.fr/les-engagements</a>

Ceux-ci sont déclinés suivant deux thèmes :

« L'humain d'abord! » et « Agir, ici, pour notre planète ».

A ce jour, **72 % des engagements sont en cours ou achevés.** Parmi ceux-ci :

 Poursuivre l'accessibilité des bâtiments communaux : accueil de la Mairie, Le Cabanon... - engagement n° 33;



- Prolonger l'aménagement cyclable de l'avenue Schuman jusqu'au chemin pédestre contournant la Mévellière: c'est chose faite depuis l'été dernier et le 2ème schéma communal 2 roues, adopté en conseil municipal, le 1er février dernier, planifie les aménagements à réaliser pendant les 10 ans à venir - engagement n° 70
- Réaliser le 1<sup>er</sup> schéma directeur de végétalisation des espaces publics: adopté en conseil municipal, il détaille en 29 fiches-actions les opérations à réaliser d'ici 2033 sur les places publiques, les espaces de stationnement, les équipements publics, etc. - engagement n° 85;

Face à la crise énergétique et climatique, les priorités 2024, comme en 2023, ont été réorientées pour accélérer les économies d'énergie dans les bâtiments communaux.

# Charte du renouvellement urbain : cap ou pas cap ?

Dix ans après avoir initié une 1ère charte rédigée pour s'assurer, entre autres, du respect de la concertation avec les riverains avant tout dépôt de permis de construire, il était nécessaire de l'adapter et de la compléter pour garder le **cap** d'une évolution urbaine maîtrisée et qualitative. En effet, au-delà des règles d'urbanisme, il est important que les élus puissent s'appuyer, avec transparence et équité entre tous les promoteurs, sur un écrit qui aille plus loin que le PLUm et qui traduise les engagements des constructeurs de suivre les exigences exprimées par les

élus pour améliorer les projets immobiliers. La majorité de gauche, lors du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> février dernier, a donc proposé et adopté une nouvelle « Charte pour le renouvellement urbain ».

L'heure de vérité avait donc sonné pour l'opposition de droite qui a dû se positionner sur ce texte. Sans surprise, elle a montré son incapacité à mettre en accord son discours et ses actes et a voté contre la charte bien que celle-ci donne un cadre plus contraignant que les règles du PLUm lors des négociations avec les promoteurs. **Pas cap** donc!







MARDI 9 AVRIL 2024 À 19 H 30

SALLE EUGÈNE LÉVÊQUE



Vous voulez participer à la vie municipale et agir concrètement en accompagnant les élus ? Contactez-nous ou retournez ce talon à :

### **BOUAYE AVANCE**

15 rue de la Jouetterie-Cresne - 44830 BOUAYE

Nom :	bouaye-avance.fr
Prénom :	contact@bouaye-avance.fr
Adresse:	BouayeAvance
Tél. :	©BouayeAvance
Directeur de publication : Gaël Mayence - Comité de rédaction : le bu	reau de Bouave Avance